

BIBLIOTHÈQUE  
DES CENTRES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉS

*Travaux du Centre d'Etudes Supérieures spécialisé  
d'Histoire des Religions de Strasbourg*

**LA LITTÉRATURE  
INTERTESTAMENTAIRE**

*Colloque de Strasbourg  
(17-19 octobre 1983)*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1985

## LES RÉVÉLATIONS D'ÉLIE ÉLIE ET LES TOURMENTS DES DAMNÉS

J.-M. ROSENSTIEHL

Le prophète Elie a été enlevé au ciel ; le patriarche Hénoch s'est trouvé dans la même situation. Mais la comparaison s'arrête là : Hénoch en a rapporté un reportage fort bien documenté, alors que de l'expérience d'Elie il ne nous reste que des fragments épars d'une visite en Enfer qui se limite à nous donner quelques détails sur le sort des damnés.

L'idée de réunir ces fragments n'est pas neuve<sup>1</sup>. Mais l'édition, récemment, d'un petit dossier abondant ce sujet<sup>2</sup> nous offre un prétexte commode de nous y arrêter.

Le premier fragment se trouve dans l'*Épître apocryphe de Tite* et son éditeur l'avait appelé un « nouveau fragment de l'*Apocalypse d'Elie* »<sup>3</sup>.

Ce texte attribue expressément à une vision d'Elie une description des tourments des damnés<sup>4</sup>. Le détail de ces châtiments consiste en une série de quatre groupes de pendus : par le sexe,

1. Voir E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*<sup>3</sup>, t. III, Leipzig, 1909, p. 361-366, et M. R. James, *The Lost Apocrypha of the Old Testament*, Londres, 1920, p. 53-61 et 92.

2. M. E. Stone et J. Strugnell, *The Books of Elijah* (Texts and Translations 18, Pseudepigrapha Series 8), Missoula, 1979. Voir plus particulièrement pour notre propos p. 13-26.

3. D. de Bruyne, Nouveaux fragments des Actes de Pierre, de Paul, de Jean, d'André et de l'Apocalypse d'Elie, *Revue bénédictine*, 25, 1908, p. 149-160. Ce fragment a été souvent reproduit, par exemple par E. Schürer, in *Theologische Literaturzeitung*, 1908, col. 615 et id., *op. cit.* (n. 1), p. 362-363 ; A. Harnack, Der apokryphe Brief des Paulusschülers Titus, *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1925, p. 193 ; en traduction anglaise dans James, *op. cit.* (n. 1), p. 55 ; texte et traduction dans Stone-Strugnell, *op. cit.* (n. 2), p. 14-15.

4. Le fragment se trouve dans son contexte dans l'édition de D. de Bruyne, Epistula Titii, discipuli Pauli, *Revue bénédictine*, 37, 1925, p. 58 et dans la traduction allemande de A. de Santos Otero in E. Hennecke-W. Schneemelcher, *Neutestamentliche Apokryphen*, II, Tübingen, 1964, p. 102.

la langue, les yeux, à l'envers, auxquels s'ajoutent des femmes torturées dans leurs organes mammaires et des jeunes gens pendus par leurs mains.

Avec le deuxième fragment, nous passons dans le domaine de la haggada juive. Le premier savant qui avait popularisé ce texte, par une simple traduction anglaise, utilisait deux sources dont il donnait les références<sup>1</sup> : le *Sepher Orhôt Hayyim*<sup>2</sup> et le *Reshit Hokhma* d'Elie de Vida<sup>3</sup>. Cinq ans plus tard, le même savant publiait la *Chronique de Jeraḥmeel*<sup>4</sup> qui reprend la même haggada en XV, 1-4, et signalait qu'il en avait encore trouvé une autre attestation dans un manuscrit de la Geniza du Caire<sup>5</sup>.

Ces quatre sources<sup>6</sup> constituent autant de recensions d'une même haggada.

On y retrouve, comme dans l'*Épître apocryphe de Tite*, une série de pendus : par les mains, la langue, les yeux, les oreilles dans *Jeraḥmeel* ; par le nez, les mains, la langue, les pieds, les seins, les yeux dans *Reshit Hokhma*. La série se poursuit par la mastication de charbons ardents<sup>7</sup>.

Nous n'avons cependant pas là un véritable parallèle de l'extrait de l'*Épître apocryphe de Tite*. La situation est assez différente : alors que dans l'*Épître* le sujet gratifié de cette vision est Elie lui-même, ici le prophète joue un autre rôle, celui de conducteur et d'interprète du visionnaire, un rôle tenu ailleurs par la rouah Yahweh ou par le maleak Yahweh. Quant au visionnaire, il s'agit de Rabbi Josué ben Lévi.

1. M. Gaster, Hebrew Vision of Hell and Paradise, *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, Londres, 1893, p. 599.

2. Non pas dans une édition habituelle, mais d'après le Codex 52 du Montefiore College de Ramsgate.

3. Dans l'édition de Constantinople 1736.

4. M. Gaster, *The Chronicles of Jeraḥmeel...* (Oriental Translation Fund 4), Londres, 1898.

5. M. Gaster, *op. cit.* (n. 4), p. LXVII, renvoie au manuscrit n° 289 de sa collection privée, qu'il date des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles.

6. Ces quatre sources sont amalgamées par Gaster, *op. cit.* (n. 4) qui n'indique pas dans sa traduction la provenance des variantes. M. R. James, *op. cit.* (p. 99, n. 1), p. 56, réimprime la traduction de Gaster. Stone-Strugnell, *op. cit.* (p. 99, n. 2), p. 16-19, ne reproduisent que le texte du manuscrit unique de *Jeraḥmeel* ainsi que celui du *Reshit Hokhma* d'Elie de Vida (sans préciser à quelle édition ils empruntent ce dernier). Le prétexte qu'ils avancent, p. 16 : « Gaster's additional material is apparently drawn from diverse sources not indicated in detail by him » ne correspond à la réalité qu'en ce qui concerne le « in detail ».

7. L'amalgame de Gaster donne une série plus complète (reproduite dans Stone-Strugnell, *op. cit.* (p. 99, n. 2), p. 25, n. 6-6) : la plupart des variantes devraient logiquement avoir pour origine le Codex de Ramsgate (cité ci-dessus n. 2) ou le fragment de manuscrit de la Geniza (cité n. 5). Cette mastication de charbons ardents, châtement répandu dans les textes juifs et chrétiens, a pour origine le *Psaume* 120, 3-4.

Ce maître mérite ici une digression. Amorah de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, Rabbi Josué ne faisait pas de la haggada sa lecture de chevet. Il avoue n'avoir jeté qu'une seule fois un coup d'œil dans un livre de haggada, ce qui lui causa une nuit de grande frayeur<sup>1</sup> ; il en tira la conclusion que « celui qui écrit la haggada n'a pas de part dans le siècle à venir, celui qui l'expose est maudit, et celui qui l'écoute n'aura pas de récompense »<sup>2</sup>. Cela ne signifie probablement pas une condamnation définitive de toutes les spéculations haggadiques, mais seulement une opposition irréductible à leur diffusion : on souhaite y voir appliquée la règle de l'arcane.

Or c'est de ce personnage que s'est emparée furieusement la Haggada. Pour ce qui nous intéresse ici, nous retiendrons quatre aspects de sa personne telle que l'a vue la légende :

1) Le *Talmud de Babylone*<sup>3</sup> raconte l'arrivée chez Rabbi Josué de l'ange de la Mort, chargé de l'emmener pour lui montrer sa place au Paradis<sup>4</sup>.

2) A propos d'un autre passage du même Talmud<sup>5</sup>, on a noté<sup>6</sup> l'intérêt porté par Rabbi Josué à l'ascension de Moïse.

3) Rabbi Josué, toujours d'après le Talmud<sup>7</sup>, se serait entretenu avec le prophète Elie pendant trois jours entiers. Le *Talmud de Jérusalem*, pour sa part, signale<sup>8</sup> qu'Elie avait l'habitude d'apparaître à Rabbi Josué ben Lévi<sup>9</sup>. On retrouve encore Rabbi Josué en compagnie d'Elie dans un petit récit fameux<sup>10</sup> que le Coran<sup>11</sup> aurait repris<sup>12</sup> dans la Sourate de la Caverne, en remplaçant Rabbi Josué par Moïse et Elie par le Serviteur de Dieu.

1. *Soferim* 16, 10-12 (*Tb Massektoth Ketannoth* 41 b).

2. *Soferim* 16, 2.

3. *Tb Ketuboth* 77 a.

4. Autre allusion à cette histoire en *Tb Berakoth* 51 a ; comparer la même histoire dans le *Maaseh de Rabbi Josue ben Levi* (A. Jellinek, *Bel haMidrasch*, II, Leipzig, 1854, p. 48-51 ; traduction A. Wünsche, *Aus Israels Lehrhallen*, III, Leipzig, 1909, p. 97-102 ; récits de la même veine dans la *Chronique de Jeraḥmeel* 18 et 20 (voir aussi Gaster, *op. cit.* (p. 100, n. 4), p. LXVIII-LXIX).

5. *Tb Sabbath* 88 b-89 a.

6. J. Schwartz, *Le voyage au ciel dans la littérature apocryphe*, in *L'Apocalyptique* (Etudes d'Histoire des Religions, 3), Paris, 1977, p. 103-104.

7. *Tb Makkot* 11 a.

8. *Tj Terumot* VIII, 12.

9. Rapprocher *Genèse Rabba* 35, 2 et *Pesikta deRab Kahana* 36.

10. A. Jellinek, *op. cit.* (n. 4), V, Leipzig, 1873, p. 134 ; traduction A. Wünsche, *op. cit.* (n. 4), IV, Leipzig, 1909, p. 127-130.

11. *Coran* 18, 59/60-81/82.

12. D'après I. Friedländer, *Die Chadirlegende und der Alexanderroman*, Leipzig, 1913, p. 257, n. 3.

4) Rabbi Josué est quelquefois compté parmi les personnages entrés vivants au Paradis<sup>1</sup>.

Terminons le tableau en signalant que l'on attribue aussi à Rabbi Josué ben Lévi des renseignements sur les dimensions des sept compartiments de la Géhenne, sur leurs occupants et sur les Anges qui président chacun d'eux<sup>2</sup>.

Ce personnage n'est donc pas entièrement étranger au problème qui nous occupe ici.

Certains auteurs versent encore à ce dossier une autre pièce<sup>3</sup>. C'est encore M. Gaster qui attira l'attention sur cette tradition<sup>4</sup> qui est aussi attestée dans la *Chronique de Jeraħméel*, XVI, 1-5<sup>5</sup>.

Mais il se pose ici un problème de rigueur : en effet, ce fragment, une vision de la Géhenne, n'est jamais mis en relation avec le prophète Elie ou avec Rabbi Josué. Il n'est pourtant pas sans attribution : on le prête au prophète Esaïe fils d'Amos. Personne ne conteste cette attribution, d'autant que cette vision de la Géhenne pourrait fort bien être la contrepartie du voyage au ciel de ce prophète que nous décrit si bien l'*Ascension d'Esaïe*.

Seul le contenu pourrait, peut-être, justifier la présence de ce texte dans ce dossier : dans la description se retrouvent quelques pendus : par la langue, au deuxième compartiment de la Géhenne, par les genitalia, au troisième, et par les seins, au quatrième.

S'il est permis de rapprocher ce texte des fragments précédents, il est alors nécessaire d'ouvrir le vaste dossier des tourments des damnés, en général ! Il serait alors inexcusable de laisser de côté — pour s'en tenir à quelques exemples véhiculés par les traditions juives et chrétiennes et bien accessibles à tous — la *Gedoulat Moshe*<sup>6</sup>, l'*Apocalypse apocryphe de Pierre* (Akhmim)

1. C'est le cas dans deux petits traités annexés au *Tb* : *Kallah Rabbathi* 25 (*Massektoth Kettannoth* 53 a) et *Derek Erez Zutta* I, 18 (*Massektoth Kettannoth* 58 a). L. Ginzberg, *The Legends of the Jews*, V, p. 96-97, n. 67, signale encore *Pirke de Rabbi Eliezer* et *II<sup>e</sup> Alphabet de Ben Sira*.

2. A. Jellinek, *op. cit.* (p. 101, n. 4), V, Leipzig, 1893, p. 43-44 ; traduction A. Wünsche, *op. cit.* (p. 101, n. 4), p. 80-82.

3. C'est le cas de James, *op. cit.* (p. 99, n. 1), p. 56, suivi par Stone-Strugnell, *op. cit.* (p. 99, n. 2), p. 20-23.

4. Dans son article cité ci-dessus p. 100, n. 1. En plus des sources citées (ci-dessus p. 100, n. 2 et 3), il utilisait le texte du *Kezad din hakeber* publié par Jellinek, *op. cit.* (p. 101, n. 4), V, Leipzig, 1873, p. 50-51 ; trad. Wünsche, *op. cit.* (p. 101, n. 4), p. 94-95.

5. Mais le texte du manuscrit unique n'est pas complet. Ici encore, Gaster, *op. cit.* (p. 100, n. 4), p. 36-37, fonde sa traduction sur les sources qu'il indiquait dans son article cité ci-dessus p. 100, n. 1.

6. Citée par Stone-Strugnell, *op. cit.* (p. 99, n. 2), p. 17.

21-24, l'*Apocalypse apocryphe de Paul* 39, ou les *Actes apocryphes de Thomas* 56 qui comportent tous des séries plus ou moins complètes de pendus.

Et, dans ce cas, il faut poursuivre la recherche dans le monde païen, jusqu'à Lucien, ce que Dieterich avait fait autrefois dans sa célèbre analyse de l'*Apocalypse apocryphe de Pierre*<sup>1</sup> ou bien encore jusqu'à des traditions platoniciennes et pythagoriciennes, comme I. Lévy le suggérait<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, il nous semble raisonnable de laisser ce passage en dehors de notre dossier qui a pour objet Elie et les tourments des Damnés.

A la place de ce texte que nous éliminons, nous proposons de joindre au dossier un autre qui nous semble avoir plus d'une raison d'y figurer<sup>3</sup>.

Ce texte est bien connu depuis longtemps. Publié d'abord par Ch. Horowitz<sup>4</sup>, il a été repris par H. Gressmann qui l'a republié dans son étude qui a fait date<sup>5</sup>. Voici ce texte<sup>6</sup> :

La récompense que le Saint, béni soit-Il, a promise à ceux qui font Sa volonté leur sera attribuée, dans l'autre siècle, comme il est écrit : « Qu'elle est grande, Ta bonté, que Tu gardes pour ceux qui Te craignent (*Psaume* 31, 20) ! »

Nos maîtres disent : « A celui qui possède une majorité de mérites et dont les fautes sont rares, les quelques petites fautes qu'il a commises lui seront encore rétribuées dans le siècle, afin qu'il puisse être rétribué de façon parfaite dans l'autre siècle.

« Celui qui possède une majorité de mérites hérite du Jardin d'Eden. Celui qui possède une majorité de fautes hérite de la Géhenne.

« Aux justes qui ont commis de petites fautes, celles-ci ne leur sont pas rétribuées dans l'autre siècle, mais déjà dans ce siècle-ci<sup>7</sup>. »

C'est ce que prouve l'histoire qui suit :

Dans une ville, au cours d'une même journée, moururent un juste et un inique. Aussitôt toute la communauté alla faire tout ce dont l'inique avait besoin et s'occuper de son enterrement ; personne, en

1. A. Dieterich, *Nekyia*<sup>2</sup>, Leipzig-Berlin, 1913, p. 204 et 208, renvoyait pour les pendus par le sexe à Lucien, *Histoires véritables*, II, 31.

2. I. Lévy, *La légende de Pythagore de Grèce en Palestine* (Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, 250), Paris, 1927, p. 90 S.

3. Comme ce texte avait échappé à James, *op. cit.* (p. 99, n. 1), il ne figure pas non plus dans Stone-Strugnell, *op. cit.* (p. 99, n. 2).

4. Voir les références dans Gressmann, *op. cit.* (n. 5), p. 79.

5. H. Gressmann, *Vom reichen Mann und armen Lazarus* (Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse), Berlin, 1918, p. 1-90.

6. Traduction du texte de Gressmann, *op. cit.* (n. 5), p. 79-83.

7. Cette introduction reprend *Sagesse* 3, 1-5.

revanche, n'alla chez le juste. Or, ce dernier avait un gendre qui pleura beaucoup parce que personne n'était venu chez son beau-père. Alors un sommeil tomba sur lui et il s'endormit.

Et Elie, bénie soit sa mémoire, lui apparut et lui dit : « Pourquoi pleures-tu ? » Il lui répondit : « Parce que cet inique, toute la communauté est allée chez lui et l'a honoré, tandis que mon beau-père qui était parfaitement juste et qui étudiait la Thora jour et nuit, personne ne s'en est occupé ! »

« Elie<sup>1</sup> lui dit : « Viens avec moi ! » Et il alla avec lui. Il le conduisit à l'entrée de la Géhenne et lui montra une âme qui criait : « De l'eau, de l'eau ! » En effet, bien qu'il y eût de l'eau près d'elle, il ne lui était pas possible d'en profiter. Elie, bénie soit sa mémoire, lui dit : « Voici l'âme de cet inique, à qui l'on a rendu tout cet honneur dans ce siècle-ci ! »

Et il lui montra une femme, dans l'oreille de laquelle s'ouvrait et se fermait le pivot de la porte de la Géhenne.

Et il lui montra des hommes qui étaient pendus par leurs genitalia.

Et il lui montra des femmes qui étaient pendues par leurs seins.

Et il lui montra des hommes qui avaient la bouche remplie de charbons ardents.

Elie lui dit : « Est-ce que tu as bien vu tout cela ? » Il répondit : « Oui ! » Il lui dit : « Questionnes-moi et je t'expliquerai tout. » Et il le questionna. Elie lui dit :

« Cette femme dans l'oreille de laquelle s'ouvre et se ferme le pivot de la porte de la Géhenne jeûnait tous les jours et disait : « Mon cœur souffre de ce jeûne. » Et quand elle entendait les médisances des diffamateurs, elle prêtait l'oreille pour (les) entendre et (les) répéter à son mari, afin qu'il hâisse ces personnes. A cause de cela, cette oreille doit supporter les condamnations de la Géhenne.

« Les hommes qui sont pendus par leur honte menaient une vie dissolue et pratiquaient la fornication dans ce siècle-ci.

« Les femmes qui sont pendues par leurs seins allaitaient leurs enfants en public, de telle façon que les hommes voyaient leurs seins.

« Et les hommes qui ont la bouche remplie de charbons ardents sont ceux qui bavardent dans la synagogue au moment de la prière, qui cessent de s'occuper des paroles de la Thora pour s'adonner au bavardage.

« Pour montrer que le Saint, béni soit-Il, est un juste juge, les membres qui ont commis les fautes sont, dans la Géhenne, condamnés plus sévèrement que les autres membres. »

Alors il le conduisit au Jardin d'Eden. Là, il vit les Anges du Service préparer un trône et ils disaient : « Nous allons préparer un trône à ce juste qui va venir. »

Il dit à Elie : « Qu'a mérité cet inique pour recevoir cet honneur ? Et pourquoi mon beau-père, qui était un juste parfait, a-t-il été davantage puni, (au point) qu'on ne lui ait pas rendu les derniers honneurs ? »

1. C'est ici que commence le parallélisme avec notre deuxième fragment.

Elie lui dit : « Cet inique n'a jamais accompli qu'un seul commandement : il était publicain et levait les taxes sur les gens. Il reçut une fois des radis en guise de taxe. Un radis glissa et roula au loin, et un pauvre lui courut après et prit le radis. Bien que l'ayant vu, il fit semblant de ne pas le voir ; il savait, mais se tut. Le pauvre se nourrit et calma sa faim avec le radis. C'est à cause de cela qu'il mérita un tel honneur. Afin de pouvoir le faire descendre dans la Géhenne, il a reçu sa récompense dans ce siècle-ci. Ton beau-père, en revanche, était un juste parfait, et n'a jamais commis qu'une seule faute : un jour un savant vint auprès de lui, et sa femme médit de ce dernier ; il l'entendit, mais se tut. C'est pourquoi il fut puni. Le Saint, béni soit-Il, rétribua dans ce siècle-ci cette petite faute qu'il avait commise, afin qu'il puisse entrer, entièrement, dans l'autre siècle. »

Alors Elie passa son chemin ; le jeune homme se réveilla de son sommeil et vit toute la communauté dans sa maison, en train de rendre les derniers honneurs à son beau-père. Ils allèrent avec lui pour l'enterrer en grande pompe.

Nous avons appris qu'il n'y avait, entre la Géhenne et le Jardin d'Eden qu'un petit mur mince, de l'épaisseur d'un denier. L'un des plateaux de la balance sur laquelle on pèse les mauvaises et les bonnes actions tend vers la Géhenne, l'autre vers le Jardin d'Eden. Si les bonnes actions l'emportent, il hérite du Jardin d'Eden ; si les fautes l'emportent, il hérite de la Géhenne.

Si quelqu'un meurt et qu'il possède une majorité de péchés — par exemple ceux qui pratiquent la fornication ou les Minim et les apostats et ceux qui nient la résurrection des morts, la Thora et les commandements — ceux-là ne retirent pas même la récompense pour les commandements qu'ils ont accomplis, mais on leur réduit les tourments de la Géhenne dans une proportion égale à la récompense du petit commandement qu'ils ont accompli dans ce siècle-ci.

Pour celui qui meurt dans son iniquité on ne prie pas. A celui qui faute en pensant que le Jour de l'Expiation expiera (ses péchés), le Jour de l'Expiation ne (les) expiera pas.

La trame de ce récit est celle de l'histoire du Pauvre et du Riche sur laquelle Gressmann centrait son étude et dont il pensait trouver l'origine dans le *Conte démolique de Satni*, une œuvre de la littérature égyptisante d'Alexandrie.

I. Lévy<sup>1</sup>, insistant sur le voyage dans l'Au-delà contenu dans cette histoire du Pauvre et du Riche dès le *Conte de Satni*, précisait ainsi l'origine de cette histoire : c'est un chirurgien de la catabase pythagoricienne déjà assimilée par les Juifs d'Alexandrie.

En fait, la pointe du récit ne réside peut-être pas dans la

1. I. Lévy, *op. cit.* (p. 103, n. 2), p. 154-170.

catabase, mais semble se situer ailleurs : c'est un conte moral illustrant *Sagesse* 3, 1-5<sup>1</sup>.

Or il nous est parvenu une version tout à fait dépouillée de ce même conte moral, conservé dans les *Vies des Pères*<sup>2</sup> :

« L'un des Pères racontait qu'il y avait un anachorète dans le désert de Nilopolis ayant à son service un fidèle séculier. Il y avait aussi dans la ville un homme riche et impie. Or il advint que celui-ci mourut et la ville entière l'accompagna, de même que l'évêque avec des flambeaux et des parfums. Le serviteur de l'anachorète sortit, selon son habitude, pour aller lui chercher du pain. (A son retour)<sup>3</sup> il le trouva dévoré par une hyène. Alors il se jeta face contre terre devant Dieu, en disant : « Je ne me relèverai pas, Seigneur, jusqu'à ce que tu m'aies expliqué « pourquoi celui-ci, l'impie, a reçu de grands honneurs alors que celui-là, « qui fut ton serviteur nuit et jour, est mort de cette façon. » Et un Ange du Seigneur vint lui dire : « Celui-ci, l'impie, a fait une petite « bonne action et en a reçu ici son salaire, pour qu'il ne trouve là-bas « aucune rémission. Celui-là, l'anachorète, comme il était un homme « orné de toute vertu, avait cependant, en tant qu'homme, fait une « petite faute, et a reçu ici son salaire, afin de se trouver là-bas pur « devant Dieu. » Et, contenté, il s'en alla en glorifiant Dieu pour ses jugements, car ils sont véritables. »

Il n'y a là aucune trace de catabase<sup>4</sup>. En admettant que l'objet principal de l'histoire du Pauvre et du Riche était l'illustration de *Sagesse* 3, 1-5, il semble possible que la catabase ne soit qu'un élément secondaire de la démonstration qui serait venu se greffer sur le récit sous deux formes différentes :

La première forme emprunte les tourments des damnés au supplice de Tantale<sup>5</sup> et, sans qu'il y ait un rapport narratif

1. Cf. ci-dessus p. 103, n. 7. Nous restons donc à Alexandrie.

2. *Vies des Pères*, Syst. grec, XVIII, 41. Grec dans A. Nau, Histoire de Solitaires d'Égypte, *Revue de l'Orient chrétien*, 18, 1913, p. 139-140, n° 368 ; latin : Migne, *PL*, 73, col. 995 ; copte : M. Chaîne, *Le manuscrit de la version copte en dialecte sahidique des Apophthegmata Patrum* (Bibliothèque d'Études coptes, 6), Le Caire, 1960, p. 53, n° 206 ; arménien : L. Leloir, *Paterica armeniaca...* (cscs 379/Subsidia, 51), Louvain, 1976, p. 101-102 ; éthiopien : V. Arras, *Patericon Aethiopicus* (cscs 278/Aeth 54), Louvain, p. 37-38, n° 98 ; syriaque : E. A. W. Budge, *The Book of Paradise*, I, London, 1904, p. 810-811, n° 10 (630).

3. Cette précision n'est conservée qu'en éthiopien.

4. Rien n'indique que la catabase aurait disparu ici par omission. Le texte de Gressmann, en revanche, serait tout aussi clair sans la visite de la Géhenne et du Jardin d'Éden.

5. Textes A, C, D, E, F du dossier de Gressmann. On se souviendra que pour parler de la conception essénienne des châtements de l'enfer, Josèphe, *Guerre*, 2, 8, 11 § 154-157, les compare aux modèles grecs des Sisyphe, Tantale, Ixion et Tityos.

évident, à ce que l'on peut appeler le « supplice de Pharaon »<sup>1</sup>. Elle peut avoir une origine hellénistique et provenir du judaïsme alexandrin.

La deuxième forme n'est attestée que par le texte dont on peut lire ci-dessus la traduction : elle fait intervenir, en plus, Élie ainsi qu'une série — à vrai dire réduite — de pendus. A juste titre on peut se demander si cette deuxième forme n'a pas pour origine des récits légendaires sur le prophète Élie.

1. Ainsi appelé d'après le texte K de Gressmann.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS d'André CAQUOT .....	5
James H. CHARLESWORTH, <i>The Significance of the New Edition of the Old Testament Pseudepigrapha</i> .....	11
Antonio PIÑERO-SAENZ, <i>Les conceptions de l'inspiration dans les Pseudépigraphes de l'Ancien Testament</i> .....	29
Anders HULTGÅRD, <i>Théophanie et présence divine dans le judaïsme antique : Quelques remarques à partir des textes « Intertestamentaires »</i> .....	43
André CAQUOT, <i>Eléments aggadiques dans le livre des « Jubilés »</i> ..	57
E.-M. LAPERROUSAZ, <i>Le classement chronologique des passages messianiques des « Manuscrits de la mer Morte »</i> .....	69
B. PHILONENKO-SAYAR, <i>La version slave de l'« Apocalypse de Baruch »</i> .....	89
J.-M. ROSENSTIEHL, <i>Les révélations d'Elie. Elle et les tourments des damnés</i> .....	99
Daniel A. BERTRAND, <i>Le destin « post mortem » des protoplastes selon la « Vie grecque d'Adam et Eve »</i> .....	109
Madeleine PETIT, <i>La cachette de l'Arche d'Alliance : à partir de la « Vie de Jérémie » 9-15 dans les « Vitae Prophetarum »</i> ...	119
Jean RIAUD, <i>Les Samaritains dans les « Paralipomena Jeremiae »</i> .	133
Jean HADOT, <i>Le milieu d'origine du « Liber Antiquitatum Biblicarum »</i> .....	153
Hugh ANDERSON, <i>Third and Fourth Maccabees and Jewish Apologetics</i> .....	173
Dieter SÄNGER, <i>Erwägungen zur historischen Einordnung und zur Datierung von « Joseph und Aseneth »</i> .....	181
Francis SCHMIDT, <i>L'autorité du « Quatrième Livre d'Esdras » dans la discussion sur la parenté des Juifs et des Indiens d'Amérique (1540-1661)</i> .....	203
Marc PHILONENKO, <i>Prière au soleil et liturgie angélique</i> .....	221